Proconseil
Une filiale de Prométerre

Essais de lutte contre le chardon des champs sur les alpages

Rapport intermédiaire 2020 – 2021

Objectifs

- Comparer l'efficacité des matières actives actuellement préconisées (fiche technique ADCF 6.1.1)
- Vérifier dans la durée si des résistances aux matières actives s'opèrent
- Vérifier l'effet de la lune sur les méthodes de lutte mécanique

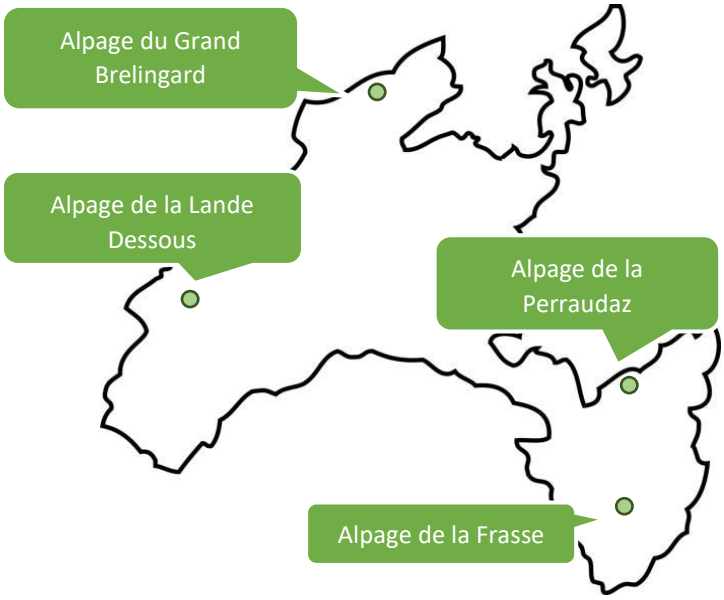

Résultats

Tableau 1: Efficacité des traitements [%]

		2020	2021	Synthèse après 2 années de traitements
Chimique (plante par plante)	Diclopyr (+ Génol Plant) CLOPYRALIDE + HUILE VEGETALE	83%	56%	86%
	Picobello TRYCLOPYR + CLOPYRALIDE	83%	45%	85%
	Tribel Plus TRYCLOPYR + 2,4 D	51%	65%	88%
	Duplosan MCPP + 2,4 D	78%	13%	90%
	Produits alternés	79%	62%	96%
Mécanique	Fauche, lune préconisée	4%	57%	51%
	Fauche, lune montante	28%	73%	71%
	Fauche, lune descendante	8%	35%	71%
	Arrachage, lune aléatoire	52%	66%	62%
	Arrachage, lune préconisée	25%	81%	79%
Témoin		-18%	-7%	19%

Les valeurs aberrantes ou modalités sans traitements en 2021 ont été exclues de l'analyse.

Il existe de grandes disparités entre les sites. Des tendances semblent néanmoins se profiler :

Chimique

- Pph plus efficaces que les procédés mécaniques ;
- Il y a une meilleure efficacité des Pph alternés (96%) par rapport aux Pph répétés ;
- Il y a une efficacité comparable entre les produits utilisés deux années de suite (85 à 90% d'efficacité), avec un léger avantage pour le Duplosan (90% efficacité), suivi du Tribel Plus (88%) ;

Mécanique

- L'arrachage marche globalement mieux que la fauche. En particulier en 2021 alors que les conditions étaient très humides et propices à l'arrachage ;
- Étant donné la grande disparité des résultats selon les sites, il est difficile de tirer des conclusions sur les effets lunaires, mais la lune préconisée ne semble pas améliorer significativement la lutte contre le chardon des champs par rapport à une lune aléatoire ;
- Il n'y a également pas d'effets notoires par rapport à la lune montante ou descendante
- Lorsque deux traitements mécaniques ont eu lieu (année 2021), le nombre de chardons des champs a fortement diminué. Cela peut aussi être lié aux conditions météorologiques de l'année.

Les placettes témoins semblent, elles aussi, voir leur nombre de chardons diminuer au cours de ces deux dernières années : fauche accidentelle ? effet racinaire si proximité avec des traitements aux Pph ?

Méthode de comptage : la surface de comptage semble jouer un rôle significatif quant à l'interprétation de l'efficacité des procédés. En effet, plus la surface de comptage est grande, moins la « marge d'erreur » est importante.

Conclusions

Toutes les méthodes de lutte testées ont un impact positif dans la lutte contre le chardon des champs sur les alpages.

L'application de Pph en plante par plante (ici à la boille à dos) reste la méthode la plus efficace pour lutter contre le chardon des champs. Le stade idéal de traitement (plante à 30 cm, boutons fermés) ne coïncide pas toujours avec de bonnes conditions météo. Attention également au délai d'attente de 3 semaines. Remarque : le Triclopyr (Picobello et Tribel Plus) est interdit en zone S2.
Si la présence de chardons est trop importante, un plan de lutte peut être étudié avec votre conseiller estivage. Dans certains cas, une demande de traitement à la barre peut être accordée par le canton pour limiter l'invasion.

Dans le cas d'une lutte mécanique, deux passages sont nécessaires pour un meilleur impact. L'arrachage est un moyen de lutte efficace pour enlever les petits chardons, mais plus chronophage qu'une fauche. Dans notre essai, certaines placettes ont été fauchées à la cisaille, ce qui a permis d'atteindre plus de chardons qu'une faux.

Il reste une année complète de traitements, ce qui va permettre de confirmer (ou non) les tendances observées jusqu'à présent.

Eliane LEMAITRE

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter votre conseiller estivage :

Jean-François Dupertuis
Secteur Ormonts-Les Mosses-Aigle
Bureau à Villars-sur-Ollon
021 614 25 50

Murielle Tinguely,
Secteur Pays-d'Enhaut,
Bureau à Château-d'Oex
021 614 24 53

Elena Julier,
Secteur Vallée de Joux
Bureau à Yverdon
024 423 44 92

Eliane Lemaître
Secteur Balcon du Jura
Bureau à Yverdon
021 614 25 73